

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XX. — Articles de Paris et industries diverses.

N° 540.648

1. — JEUX, JOUETS, THÉÂTRES, COURSES.

Manchon taraudé pour l'accouplement de petits axes, tiges ou similaires.

M. FRANK HORNBY résidant en Angleterre.

Demandé le 5 septembre 1921, à 16^h 15^m, à Paris.

Délivré le 20 avril 1922. — Publié le 13 juillet 1922.

La présente invention se rapporte à un manchon d'accouplement taraudé destiné aux jeux de construction qui permettent de faire de petits jouets ou de petits modèles mécaniques à l'aide d'une série de pièces ou éléments interchangeables, avec la possibilité de démonter ensuite ces modèles et d'en assembler de nouveau les éléments pour en faire d'autres. Dans ces jeux de construction, il est utile que chaque pièce puisse servir à plusieurs usages, afin de réduire le plus possible le nombre total des pièces nécessaires pour construire une série de modèles.

L'organe d'accouplement qui fait l'objet de la présente invention consiste en un petit bout de tube à perforation centrale dont une extrémité est taraudée tandis que l'autre est lisse; cet organe peut être muni de plusieurs trous transversaux destinés à recevoir des tiges transversales qui peuvent être maintenues par des vis de pression.

L'invention est représentée sur les dessins ci-annexés.

La figure 1 est une élévation du manchon d'accouplement.

La figure 2 en est une vue en bout;

La figure 3 en est une coupe longitudinale suivant la ligne A-A de la figure 2;

La figure 4 est une coupe longitudinale suivant la ligne B-B de la figure 2;

La figure 5 est une coupe transversale suivant la ligne C-C de la figure 1;

La figure 6 est une coupe transversale suivant la ligne D-D de la figure 1;

La figure 7 est une vue perspective montrant l'organe d'accouplement en service.

Dans l'exécution de l'invention, l'organe d'accouplement consiste en un petit bout de tube 1 à perforation axiale, dont une extrémité 2 est filetée intérieurement tandis que l'autre extrémité 3 reste lisse. En conséquence, l'organe d'accouplement peut être employé pour assembler deux tiges disposées dans le même axe comme le montre la figure 7, dont l'une 4 peut être une tige filetée et l'autre 5 une tige unie. L'organe d'accouplement peut en outre être pourvu d'un ou plusieurs trous transversaux 6, 7.

Dans le mode d'exécution préféré, il existe deux de ces trous, le trou 6 se trouvant dans une direction perpendiculaire à celle du trou 7 et les deux trous 6 et 7 traversant la perforation axiale 3. De cette façon, ainsi que le montre la figure 7, une tige 8 peut être enfilée dans l'un ou l'autre des trous 6, 7 ou dans les deux, outre les tiges 4 et 5 introduites dans les trous axiaux. Afin de fixer les tiges dans le trou central lisse 3 ou dans les trous transversaux 6 et 7, le manchon est muni de vis de pression 9, 10.

Prix du fascicule : 1 franc.

En disposant les vis 9 et 10 au point d'intersection du trou transversal 7 ou 6 et de la perforation axiale 3, la vis 9 serre une tige introduite dans la perforation axiale ou une tige introduite dans le trou transversal 7; parcellément, la vis 10 serre une tige placée soit dans la perforation axiale 3, soit dans le trou transversal 6.

Afin d'immobiliser la tige filetée 4 dans le bout taraudé 2 du manchon d'accouplement, un contre-écrou peut être vissé sur la tige filetée afin d'exercer une pression sur l'extrémité du manchon.

Un organe d'accouplement comme celui qui vient d'être décrit est extrêmement utile dans un jeu de construction pour assembler entre elles plusieurs tiges, qu'elles soient dans le même axe ou disposées à angle droit.

RÉSUMÉ.

L'invention porte sur un organe d'accouplement pour petits axes, tiges ou leurs simi-

lares, comprenant un bout de tube perforé de part en part suivant son axe, une extrémité de la perforation étant taraudée tandis que l'autre est laissée lisse.

Ce manchon est pourvu d'un ou de plusieurs trous perpendiculaires à la perforation axiale, qui peuvent recevoir des tiges et sont munis de vis de pression aboutissant au point d'intersection du trou transversal et du trou central.

Il y a de préférence deux de ces perforations transversales, faisant entre elles un angle droit et coupant l'une et l'autre, la perforation axiale, avec des vis de serrage qui agissent aux points d'intersection respectifs des deux perforations transversales et de la perforation axiale.

F. HORNBY.

Par procuration :

Charles Assi.

FIG. 1.

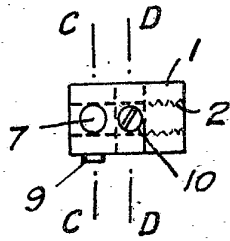


FIG. 2.

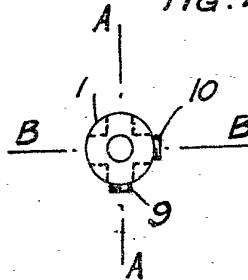


FIG. 3.

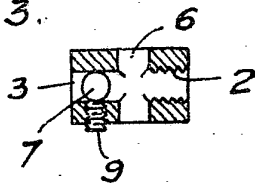


FIG. 4.

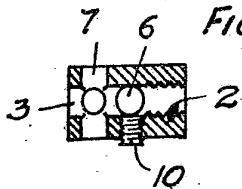


FIG. 5.

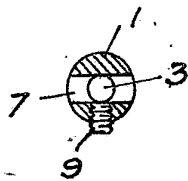


FIG. 6.

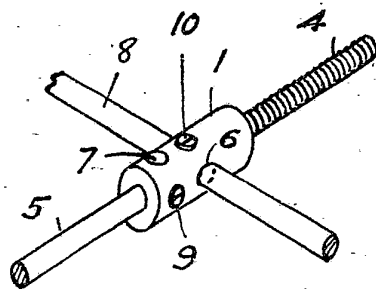
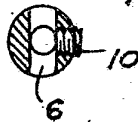


FIG. 7.